

## ORGANISATION DE L'INTERNAT ET PROJETS

Une majorité de nos élèves et apprentis sont internes. L'ambiance à l'internat est à la fois paisible et conviviale. **Les internes sont répartis en six petites unités (dits « dortoirs »), sur trois étages, dans des chambres de quatre.** La chambre individuelle est impossible pour des raisons de sécurité. Chaque interne dispose d'une armoire, d'un bureau et d'une table de nuit.

***Tout départ de l'internat implique un accord préalable du CPE, qui assure le lien avec la direction. Sauf évacuation par les services d'urgence (pompiers, SAMU, ...) les parents ou responsables légaux, ou l'élève s'il est majeur, doivent obligatoirement signer une décharge de responsabilité en vie scolaire ou, après accord, la transmettre par courriel.***

### L'équipe encadrante :

**Educative :** Un CPE et six assistants d'éducation sont présents chaque soir. En cas de problème, le CPE de service est joignable au 02 98 26 76 76 jusqu'à 22h00.

**Santé :** L'infirmière, à temps plein, travaille en journée. Tout traitement médical implique une ordonnance à présenter à l'infirmière dès l'arrivée dans l'établissement.

En cas de problème médical se révélant le soir, l'interne s'adresse à son assistant d'éducation. En cas d'évacuation nécessaire, selon la gravité, le CPE fait appel aux services d'urgence ou aux parents (en commençant par le 1<sup>er</sup> responsable sur la fiche).

**Entretien :** Si un personnel qualifié assure l'entretien de l'internat, celui-ci n'est pas un hôtel : les internes sont responsables de la propreté de leur chambre. Chacun participe ainsi au nettoyage de sa chambre une fois par semaine.

### Accueil et horaires

- Lever : 7h et 7h15, fermeture internat à 7h30.
- Petit déjeuner de 7h15 à 8h.
- Dîner de 18h30 à 19h30, fermeture des dortoirs 22h.
- Extinction des feux à 22h30.

L'accueil à l'internat est organisé du lundi matin au vendredi matin. Le lundi matin et le vendredi matin, les internes déposent leurs bagages dans une « salle des sacs », verrouillée et ouverte par un assistant d'éducation, exclusivement.

Trois **pointages obligatoires** en chambre sont effectués chaque soir:

- **Entre 17h30 (classes de 3<sup>ème</sup> et 2des) et 18h00, sauf le Mercredi où il est avancé à 16H**
- **A 19h45, avant les activités.**
- **A 21h50, après les activités**

### **Lever et coucher des élèves**

Le lever des élèves est annoncé par une sonnerie à 6h50. Un assistant d'éducation passe dans les chambres pour veiller à ce que tout le monde se lève.

A 22h dernière limite, tous les internes ont réintégré leur chambre. L'extinction des feux est déclenchée à 22h30. Il est formellement interdit d'utiliser des écrans ensuite.

### **Les repas**

**Le petit déjeuner** se prend entre 7h00 et 7h45 (arrivée au self 7h30).

**Le déjeuner** se prend avec les demi-pensionnaires : accès libre entre 12h15 et 12h45

**Le dîner** est servi, selon un planning des dortoirs, de 18h à 19h00.

*La carte de self doit être présentée à chaque repas. La première est gratuite, son remplacement est payant. Un oubli exceptionnel fait passer en dernier. En cas de récidive, nous pourrions demander à l'élève d'aider les agents à la fin du service.*

*Ces repas, équilibrés, sont obligatoires.*

### **Le travail scolaire**

**Objectif : l'autonomie dans le travail personnel.** En concertation avec le conseil de vie lycéenne, les internes aménagent leurs horaires (certains préfèrent s'y mettre tout de suite après les cours, d'autres après le repas).

Le travail personnel se fait en chambre ou dans des salles communes de travail, seul ou en petit groupe (une salle par étage). Celles-ci seront équipées d'ordinateurs dédiées au travail scolaire pour la rentrée 2017. Nous encourageons le travail à plusieurs (on assimile encore mieux en expliquant aux autres). Une salle multimédia ou le CDI peuvent être ouverts en cas de besoin.

Des études obligatoires sont organisées le mercredi à partir de 16H pour les secondes et les 3<sup>èmes</sup>, lors desquels les assistants d'éducation référents font le point avec les internes.

Le suivi parental du travail reste évidemment indispensable. Outre les informations sur Pronote (serveur vie scolaire), nous vous invitons à faire le point pendant le week-end.

### Les activités du soir

A 20h00, sous la responsabilité des assistants d'éducation, es élèves ont le choix entre :

- Rester en chambre (travail scolaire, lecture, musique avec un casque...)
- Aller au foyer (ordinateurs, jeux de société, TV, baby-foot...)
- Pratiquer une activité sportive (foot en salle le jeudi, hand-ball le mardi, musculation le lundi jusqu'à 18h30)
- Cinéma : chaque soir nous diffusons un film ou un documentaire dans notre magnifique salle de projection

### Les projets de l'internat et l'ouverture culturelle

Chaque année, le conseil de vie lycéenne questionne l'ensemble des internes sur leurs envies d'activités culturelles, qui favorisent l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle et autonomie. Elles participent à la réussite scolaire et sont des moments de pause indispensables à l'équilibre de l'élève interne

L'association RUN AR PUNS, scène musicale de Châteaulin, est un de nos partenaires privilégiés. Les internes, sur la base du volontariat peuvent participer, gratuitement, à :

**Des concerts** (trois dans l'année, le jeudi soir, avec un accompagnement du lycée). Les styles musicaux sont variés, de la musique traditionnelle à la musique électronique. Ex, cette année : le groupe Fuzetta ou Océane Songe, révélation des Trasmusicales .

**Des ateliers musicaux au Lycée, très appréciés, animés par des musiciens professionnels agréés:**

**Le beat-box** : technique de musique vocale. L'écoute et le partage permettent à chacun de s'exprimer quelque soit le niveau de départ.

**Le hip hop** : animé hip hop high school de Quimper. Une quinzaine d'élèves s'entraînent pour réaliser des figures de danse, la dépense d'énergie est impressionnante.

**La musique assistée par ordinateur (MAO)** : les participants apprennent à composer en mixant nouvelles technologies et musique. Passionné ou novice tout le monde y trouve sa place.

## L'internat en images



Le bâtiment de l'internat

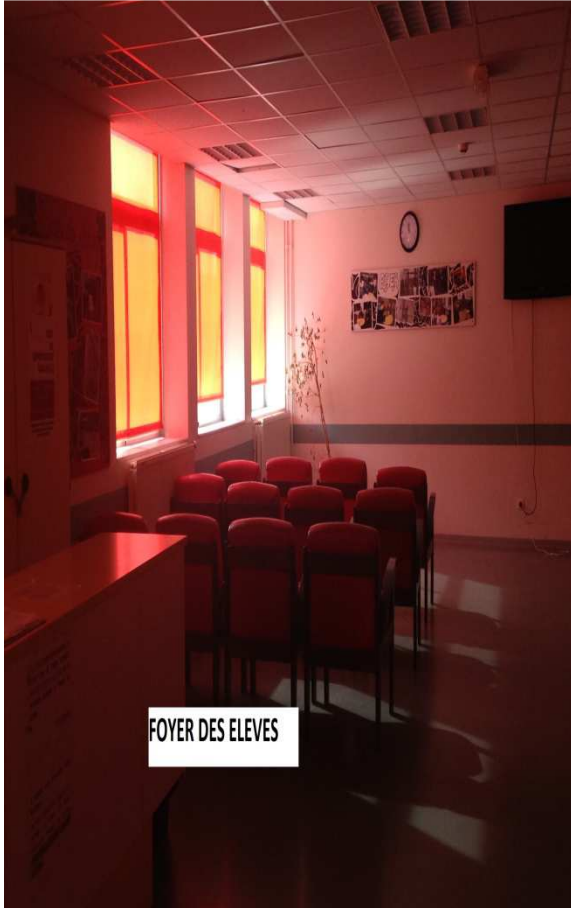


CHAMBRE D'INTERNAT



SALLE DE TRAVAIL





**FOYER DES ELEVES**